vinetur

La commission du Parlement européen restreint le vocabulaire sur l’alcool à l’usage nocif

Le revirement pourrait alléger la pression sur les producteurs de vin en orientant Bruxelles vers des garanties ciblées pour les mineurs plutôt que vers des restrictions générales.

lundi 28 septembre 2026



La commission de la santé publique du Parlement européen a adopté une approche plus étroite du vocabulaire sur l'alcool dans ses travaux liés au Plan européen pour vaincre le cancer, une orientation qui pourrait alléger la pression sur le secteur viticole alors que Bruxelles poursuit ses débats sur les politiques de santé, l'étiquetage et les règles de promotion et de marketing.

Selon le média italien Gambero Rosso, la commission a conservé une formulation centrée sur la consommation d'alcool nocive plutôt que de considérer la consommation d'alcool en général comme nocive. Cette distinction est au cœur du débat européen de longue date sur la manière d'aborder l'alcool dans les politiques de santé publique. Un vocabulaire centré sur l'usage nocif favorise une approche plus ciblée, visant les abus et les comportements à risque. Des formulations plus larges peuvent ouvrir la voie à des limites plus strictes et plus générales sur la promotion, l'emballage et les messages de santé sur l'ensemble du marché des boissons.

Gambero Rosso a indiqué que la position de la commission reconnaît également les progrès du secteur viticole en matière d'information des consommateurs, y compris l'usage de l'étiquetage numérique. Ce point compte, car des producteurs de plusieurs pays de l'UE ont fait valoir que la technologie peut fournir des informations sanitaires et sur le produit sans imposer un modèle uniforme pour les étiquettes physiques des bouteilles. Les défenseurs de la santé publique, à l'inverse, ont plaidé pour des avertissements plus clairs et plus visibles sur les produits contenant de l'alcool.

La même position de la commission, telle que la décrit Gambero Rosso, lie d'éventuelles restrictions de marketing à la protection des mineurs plutôt que d'entériner des limites générales. En pratique, cela pourrait devenir une ligne importante dans les futurs débats politiques. Si l'accent reste mis sur l'exposition des mineurs, les futures règles applicables au vin, à la bière et aux spiritueux pourraient être conçues en fonction des lieux où les produits sont promus, des personnes susceptibles d'être touchées par la publicité et des garanties requises lors d'événements publics. Cela serait particulièrement pertinent pour les salons, les festivals culturels et les parrainages dans des lieux où des mineurs peuvent être présents.

L’enjeu dépasse le seul vin. Toute distinction, au niveau de l’UE, entre consommation nocive et consommation d’alcool dans son ensemble peut influencer la rédaction des futures règles pour les brasseurs, les distillateurs et les importateurs, ainsi que la manière dont les gouvernements nationaux interprètent l’orientation du bloc en matière de politique de prévention. Une formulation plus limitée pourrait laisser de la place à des mesures de mise en conformité propres à chaque secteur, comme les contrôles d’âge, les outils d’information et des restrictions ciblées sur la publicité. Une formulation plus large pourrait renforcer l’argument en faveur d’avertissements plus étendus et de règles marketing plus strictes pour les boissons alcoolisées.

Le Plan européen pour vaincre le cancer a été l’un des principaux moteurs de ce débat ces dernières années. Ce plan est une stratégie européenne de large portée consacrée à la prévention, au dépistage, au traitement et à la survie après cancer, mais la politique sur l’alcool est devenue l’un de ses volets les plus sensibles politiquement. Les pays producteurs de vin et les groupes du secteur ont à plusieurs reprises contesté un vocabulaire qu’ils jugent mettre toute consommation légale dans la même catégorie que les abus d’alcool. Les organisations de santé ont soutenu que des avertissements plus forts et plus clairs sont nécessaires, car l’alcool est associé au risque de cancer et à d’autres effets nocifs pour la santé.

Dans ce contexte, la formulation de la commission sera probablement lue comme un signal favorable pour les producteurs de vin, même si elle ne supprime pas la pression exercée sur le secteur. La commission n’a pas effacé la dimension sanitaire du débat. En revanche, d’après le compte rendu publié par Gambero Rosso, elle a tracé une ligne de démarcation entre consommation nocive et consommation d’alcool en général, tout en reconnaissant également les mesures prises par la filière viticole en matière d’information et d’outils numériques.

Cet équilibre peut expliquer pourquoi l’évolution est suivie de près dans le secteur des boissons. Des entreprises de l’ensemble de la filière cherchent à anticiper si Bruxelles ira vers des systèmes d’avertissement obligatoires, des limites plus strictes en matière de parrainage ou de nouvelles normes pour le commerce électronique et l’information produit en ligne. Même lorsque les textes de commission ne sont pas la loi finale, ils peuvent façonner le langage politique qui apparaît ensuite dans les résolutions, les

recommandations et les propositions législatives.

Pour les producteurs de vin, la formulation est particulièrement importante parce que le vin se trouve souvent au cœur d'un débat politique plus complexe en Europe que d'autres produits alcoolisés. Dans plusieurs États membres, il n'est pas seulement considéré comme un produit commercial, mais aussi comme une composante de l'agriculture, de l'identité régionale et de la culture alimentaire. Cela ne le protège pas de la réglementation sanitaire, mais cela signifie que le cadrage utilisé par les institutions de l'UE peut avoir de vastes conséquences pour les viticulteurs, les embouteilleurs, les organisations professionnelles et les stratégies d'exportation.

La référence à l'étiquetage numérique est également significative pour les producteurs qui cherchent à répondre aux exigences d'information du consommateur sans devoir redessiner l'ensemble des emballages physiques pour chaque marché. Les codes QR et d'autres outils numériques ont été présentés par une grande partie du secteur comme un moyen de divulguer les ingrédients, les informations nutritionnelles et les conseils sanitaires dans plusieurs langues. Les critiques ont fait valoir que les systèmes numériques peuvent être moins visibles que les avertissements apposés sur l'emballage. La reconnaissance de ces efforts par la commission, selon les informations rapportées, suggère que, pour l'instant au moins, ces outils restent dans le débat européen plutôt que d'être purement et simplement écartés.

Toute évolution réglementaire immédiate nécessiterait encore une action supplémentaire des institutions de l'UE. Le vocabulaire employé en commission peut influencer l'orientation du débat, mais il ne fixe pas à lui seul le cadre juridique final de l'étiquetage ou de la promotion des boissons alcoolisées. Pour autant, le dernier signal envoyé par la branche santé publique du Parlement devrait être examiné de près par les producteurs, les détaillants et les groupes de santé publique alors qu'ils se préparent à la prochaine étape du débat sur la manière dont l'Europe devrait réglementer les boissons alcoolisées, et sur l'ampleur que devraient prendre les futures restrictions lorsque des mineurs sont concernés dans des événements ouverts au public et des contextes de marketing.